

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 23
Absents : 4
- dont suppléés 1
- dont représentés 2
Votants : 26
- dont « pour » : 26
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix sept, le vingt six janvier à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme Sophie VAGINAY.

PRESENTS : Mmes ANDRE Michèle, LAE-ESMENJAUD Marie-Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, ESPANET Martine, OKROGLIC Dominique, MM. BOUGUYON Yvan, MARTIN-CHARPENEL Pierre, BAGUE Patrice, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, MARTIN Jacques, JEAN Daniel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, MILLION-ROUSSEAU Daniel, HERMAR Dominique, BULTEL Jean-Pierre, MASSE Roger, KLETTY Guy, BOUVET Patrick, FERRON Jean et NICOLAS Yves.

EXCUSES : Mmes ALLEMANDI Florence, BOISSE Sandrine ayant donné à M. GILLY Lucien, M. FRELASTRE Jean-Michel ayant donné pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL Pierre, BEHETS Jan représenté par M. HEMAR Dominique.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. BOUGUYON Yvan.

Délibération n° 2017/42

OBJET : VALIDATION D'UN COMITE DE PILOTAGE DANS LE CADRE DU CONTRAT STATION SMART MOUTAINS POUR LES SITES DE LA VALLEE DE L'UBAYE HORMIS PRA-LOUP ET DESIGNATION DES MEMBRES.

VU la délibération n°2016/105 du Conseil de Communauté de la CCVU en date du 30/09/2016 relative à l'appel à manifestation d'Intérêt « Contrat Stations de Demain »

VU sa délibération n°2017/41 prise lors de cette même séance portant création d'un comité de pilotage « Espace Lumière » pour conforter l'émergence et la structuration de l'espace d'avenir en création entre la Communauté de Communes du Haut Verdon Val d'Allos, chef de file de la candidature pour le versant d'Allos 1800, Chef de file de la candidature pour le versant d'Allos 1800 et la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon pour le versant Pra-Loup.

Considérant qu'il convient de mettre en place un deuxième comité de pilotage pour les autres sites de la vallée de l'Ubaye inscrits dans le contrat « stations de demain »

Le Conseil de Communauté,

- **VALIDE** la mise en place d'un comité de pilotage pour la mise en œuvre du projet « Station de demain » sur les autres sites de l'Ubaye.
- **DESIGNE** Mmes VAGINAY Sophie et PIGNATEL Agnès, MM. BEHETS Jan, BERCHER Francis, BOUGUYON Yvan, BOUVET Patrick, FERRON Jean, NICOLAS Yves, MARTIN Jacques, OLIVERO Albert, CATIL Philippe, DONZELOT Jean-Charles, CHEVALIER Yvan, TCHIKNAVORIAN Nicolas, membres de ce COPIL.
- **AUTORISE** la Présidente à prendre toutes les dispositions pour la mise en œuvre de ce projet,
- **DIT** que la présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille, 22 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE, à compter de sa publication et de sa notification au Représentant de l'Etat dans le département.

Ainsi Fait et Délibéré les Jour, Mois et An que ci-dessus,
Pour Extrait Certifié Conforme,



La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY

Séance du 26 Janvier 2017